

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUJSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

AUGUSTE BURDEAU

Dernièrement on inaugurait au Père-Lachaise le monument d'Auguste Burdeau. Il n'est pas trop tard pour parler de cet homme admirable dont le nom restera dans l'histoire de la République à côté de ceux de Gambetta, de Ferry et de Paul Bert.

Ses livres l'ont fait connaître dans les écoles, mais on devrait y enseigner quelle fut la vie de ce fils de la démocratie, de cet ardent patriote, de cet éducateur laïque, de ce républicain pur et sans reproche.

Fils d'un canot lyonnais, il entre à dix ans en apprentissage comme tireur de fer à la Croix-Rousse. Bientôt après il obtient une bourse au Lycée de Lyon, qui ne connaît pas d'élève plus brillant. Ensuite boursier à Sainte-Barbe, il remporte le prix de philosophie au concours général. Et déjà il accomplit un acte qui le peint tout entier : son prix d'honneur lui vaut trois mille francs. Il en abandonne le montant pour fonder une bourse. Il fait pour un fils de pauvre ce que l'on a fait pour lui.

Il entre à l'École normale en 1870. La guerre éclate. Agé de 19 ans, fils de veuve, doublement exempté du service militaire, il s'engage néanmoins au 3^e bataillon de chasseurs à pied et fait héroïquement la campagne de l'Est. Blessé, fait prisonnier, entraîné en Allemagne, il s'évade et rentre au régiment. Revenu à l'école, on le décoré.

Il en sort premier, agrégé de philosophie. Sa carrière de professeur n'est pas moins brillante que sa vie d'élève. Mais devant les nouveaux malheurs dont les manœuvres de la réaction menacent la patrie, Burdeau se sent en présence de devoirs nouveaux et aborde la vie politique. Chef de cabinet au ministère de l'instruction publique, député du Rhône, rapporteur du budget, président de la Chambre, il déploie une activité et montre un dévouement que ses ennemis même admirent. Il avait la passion du devoir sous toutes ses formes, et malgré ses multiples travaux, il trouve le moyen de quitter Paris deux fois par mois pour aller employer sa journée du dimanche à faire aux ouvriers lyonnais, parmi lesquels son enfance s'était écoulée, de belles et utiles conférences. Enfin sans autres ressources pécuniaires que celles d'un labeur forcené, il avait pris à charge dès sa jeunesse les dettes de ses proches parents. Il écrivait à un ami : « Nous oublions (lui ne l'oubliait pas) que le véritable levier du monde et la cause la plus certaine de tout bonheur, c'est le sacrifice et la joie de se sacrifier. Tout admirateur que je suis des philosophes grecs et de Socrate surtout, je pense que le Christ a prononcé la plus haute parole qui ait été entendue des oreilles humaines : que le royaume du monde et des cieux est à celui qui saura aimer et se sacrifier. »

C'est l'homme qui avait de pareils principes et qui les pratiquait que la réaction prit pour cible de ses coups. Comment se fait-il, dit M. Raynal, qu'un homme d'une aussi haute valeur intellectuelle et morale, si dévoué à la patrie et à la famille, si profondément bon et généreux, ait été lapidé, torturé, martyrisé avec tant de féroce acharnement ? C'est que par ses aptitudes, sa foi démocratique et les services rendus il était devenu un des hommes d'Etat sur lesquels la République avait placé de fermes et justes espérances.

On sait de quelle façon il arracha à un jury malveillant un verdict qui confondait ses calomnieux. Ceux-ci pourtant sont arrivés à leurs fins, ils l'ont tué à force d'outrages, et maintenant encore ils viennent cracher sur sa tombe. C'est évidemment pour lui le suprême honneur, mais pourquoi le parti républicain n'a-t-il pas mieux défendu celui qui l'avait servi avec tant de dévouement et tant d'éclat ? Il y a là un devoir auquel les bons citoyens doivent veiller, car trop d'hommes de valeur sont déjà tombés sous des coups imbéciles et criminels pour la cause républicaine ; et il faut prévoir le moment où les âmes les plus fières et les esprits les plus hauts, lassés de ces attaques contre lesquelles on ne les défend pas, se détourneront de la politique pour en laisser la besogne à des ouvriers inférieurs.

E. A.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 6 juillet

Dès l'ouverture de la séance M. Zévaès demande la parole sur le procès-verbal ; il rappelle qu'il a déposé une interpellation sur les influences cléricales qui se manifestent dans l'université et sur les mesures prises par le gouvernement contre les professeurs libres-penseurs et socialistes.

M. Waldeck-Rousseau monte à la tribune et lit le décret du président de la République portant clôture de la session ordinaire de 1901.

MM. Zévaès, Pastre, Castelin, Renou protestent contre la clôture qui retarde la discussion de leurs interpellations.

Le procès-verbal est toutefois adopté, et la séance est levée.

La session est close.

Sénat

Séance du 6 juillet 1901

M. Farinole proteste contre le vote de l'amendement Le Moigne sur les quatre contributions.

Le Sénat vote deux projets locaux : puis le président donne lecture d'une lettre de M. Roger, sénateur de la Dordogne, déclarant se démettre de son mandat.

M. Monis, garde des sceaux, donne lecture du décret de clôture.

La séance est levée.

La session est close.

EN CHINE

Le chemin de fer de Pékin à Pao-Ting-Fou

Des dépêches secrètes de Sin-Gan-Fou informent les fonctionnaires chinois du Kan-Son que la cour restera à Kaï-Pen-Fou jusqu'à la fin de l'année. D'après le correspondant du journal anglais, les autorités militaires françaises auraient notifié officiellement aux plénipotentiaires chinois que des troupes françaises garderaient à l'avenir, d'une façon permanente, le chemin de fer de Pékin à Pao-Ting-Fou.

Au Transvaal

Les intentions de Krüger

Les journaux publient le télégramme suivant relatif à des déclarations de Krüger :

« M. Krüger est déterminé à conseiller la continuation de la lutte jusqu'à ce que la Grande-Bretagne concède une amnistie aux rebelles coloniaux et l'autonomie intérieure aux Burghers, sous leur propre drapeau avec la constitution d'une Fédération sud-africaine dans laquelle ni lord Milner, ni M. Chamberlain n'auraient de voix. Il ne s'opposerait pas à ce que l'Angleterre contrôlât les relations étrangères et fiscales des République boers qui paieraient une indemnité raisonnable. »

INFORMATIONS

Les Congrégations

Un grand nombre de demandes en autorisation, émanant de congrégations diverses, sont parvenues, depuis quelques jours, au ministère de l'intérieur. Ces demandes sont instruites concurremment par les bureaux de l'intérieur et par ceux de la direction des cultes. Les dossiers préparés et mis au Parlement dès la rentrée et leur étude fera certainement l'objet d'un rapport d'ensemble.

Le *Siècle* dit, à ce sujet, qu'il semble établi dès à présent qu'un certain nombre de congrégations ne présenteront aucune demande en autorisation.

En Algérie

Le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans deux affaires intentées à l'Antijuis par M. Nivet, pour diffamation.

Dans la première affaire, M. Max Régis a été condamné à quinze jours de prison, 200 francs d'amende et 300 francs de dommages-intérêts ; M. Vesperini, à quinze jours de prison ; et dans la deuxième affaire, à un mois de prison, 200 francs d'amende et 1,000 francs de dommages-intérêts.

Le tribunal a en outre ordonné l'insertion du jugement dans trois journaux.

Le Cas du Soldat Vandesype

Un soldat, Vandesype, du 147^e, ayant, il y a quelque temps, à Roubaix, protesté contre les obsèques religieuses faites à son père malgré ses dernières volontés, avait été puni par son colonel de quinze jours de prison pour « avoir fait un scandale aux funérailles de son père ». Depuis, après enquête faite, le colonel du 147^e avait levé cette punition.

L'Agence nationale apprend aujourd'hui que, par ordre du ministre de la guerre, ce colonel vient d'être puni lui-même de huit jours d'arrêts.

La Séquestrée de Béziers

Interviewé par un de nos confrères, M^e Merine, avocat de M. Marcel Monnier, lui a fait les déclarations suivantes :

« A l'heure actuelle, Monnier ne sait pas encore d'une façon précise s'il est poursuivi comme complice ou comme co-auteur de la séquestration ou plutôt de la soi-disant séquestration de sa sœur. A-t-il aidé sa mère, lui a-t-il fourni les moyens de séquestrer sa fille ? Ou a-t-il été son complice ? J'ignore totalement vers quelle solution nous marchons, en admettant que le juge d'instruction, M. Dollin du Fresnel se décide à signer une ordonnance de renvoi devant la chambre des mises en accusation, solution qui me paraît encore, en l'état de la cause, parfaitement problématique. »

L'avocat a encore déclaré que les 90,000 à 95,000 francs de legs laissés par la veuve Monnier, une fois payés, il restera à Blanche et à Marcel Monnier 360,000 francs à se

partager comme héritage de la mère. L'avocat se demande si l'affaire vient devant le jury s'il n'y a pas lieu d'invoquer la suspension légitime.

Malheureux incident entre militaires

Il y a quelques mois, un soldat du 57^e de ligne était surpris au moment où il sautait le mur de la caserne Xaintrailles, rue du Hautoir. M. le général Lebrun décida qu'indépendamment de la punition d'usage, ce militaire serait obligé de monter, chaque nuit, une garde de deux heures à l'endroit même où il avait escaladé. De plus, les hommes de sa compagnie qui eux, cependant, n'avaient rien à se reprocher, assurèrent à tour de rôle la faction à cet endroit pendant le reste de la nuit.

On devine quelle fut la situation du soldat en question : ses camarades lui reprochaient journellement son incartade, qui les contraignait à un service supplémentaire ; en outre, le malheureux militaire était exaspéré à un point indicible par l'obligation qu'on lui avait imposée de monter chaque nuit deux heures de faction.

Notre homme était précisément de garde dans la nuit de samedi lorsqu'un bruit se fit entendre près de lui. Enfin, c'était la délivrance, car la décision du général Lebrun prescrivait que la consigne de la compagnie du 57^e et du soldat en question lui-même cesserait lorsqu'un autre militaire aurait été surpris franchissant le mur.

On pense bien que le soldat depuis si longtemps mis à l'épreuve se glissa jusqu'à l'endroit où il lui semblait entendre remuer : un homme du 144^e était prêt à escalader.

La sentinelle, sautant sur lui, s'empara de son képi ; le soldat surpris reprit sa coiffure après une courte lutte. Alors, le factionnaire du 57^e qui montait la garde en armes, porta successivement deux coups de baïonnette à son adversaire qu'il blessa à la cuisse gauche ; il avait l'intention seulement, a-t-il dit plus tard, de l'intimider pour pouvoir le conduire au poste et obtenir ainsi la faveur promise de ne plus monter de garde avec sa compagnie.

Aux cris poussés par le blessé, on accourut et tout s'expliqua : le malheureux militaire était très grièvement blessé et peut-être devra-t-il subir l'amputation de la jambe gauche. Il est soigné à l'hôpital militaire.

L'enquête d'usage sur cette regrettable affaire est ouverte à la caserne Xaintrailles.

CHRONIQUE LOCALE

L'Élection Sénatoriale

Après la réunion au théâtre, samedi soir, le succès de la candidature Cocula ne faisait aucun doute.

Tous les délégués sénatoriaux républicains avaient écouté avec plaisir les déclarations du candidat radical, auquel ils ne ménagèrent pas les applaudissements.

Le succès, en effet, a été éclatant : c'est un vrai triomphe pour les républicains sincères.

Aussi, en raison du magnifique résultat obtenu, on nous approuvera de taire toutes récriminations et de clore toutes discussions.

Au lendemain de la victoire, ne ravissons pas des querelles, ne répondons pas à certaines attaques, laissons dans l'ombre ceux qui viennent d'y rentrer.

Pendant.... n'oublions pas !
Dispensons-nous, également, de relever

les ignominies que contenaient des placards que tout le monde connaît; d'autres en feront justice; pour nous, méprisons ces viles attaques, ces insanités monstrueuses, et imposons-nous, vis-à-vis d'un homme et d'une feuille qui ne vivent que d'une agitation malsaine, un silence dédaigneux, nous promettant, d'ores et déjà, de ne nous servir contre cet homme, contre cette feuille, que de leur arme habituelle, lorsque contre nous et nos amis, ils dépasseront les limites de la correction.

Pour l'instant donc, félicitons-nous avec tous les républicains sincères, du triomphe de dimanche; la part que nous avons prise dans l'élection du 7 juillet a été assez grande pour que nous puissions nous en réjouir.

L'ÉLECTION

Le scrutin ouvert à 10 heures, a été clos à midi; à midi 3/4, le dépouillement est terminé; les résultats sont proclamés:

Inscrits : 637. — Votants : 634.
Majorité absolue : 316.
Ont obtenu :

MM. Cocula, radical.....	302 voix.
Malvy, id.....	210 —
Linol, id.....	65 —
Rhodes, rép agricole...	50
Claret, modéré.....	3
Sambat, « démocratique campagnard ».....	1
Abbé Magne.....	0

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin.

Le 2^e tour de scrutin ne s'ouvre qu'à deux heures : pendant cet intervalle, des affiches sont placardées en ville, signées de MM. Costes, Pauliac et Vival, engageant les délégués à voter pour M. Cocula.

Presque aussitôt d'autres affiches annoncent que M. Linol se désiste en faveur de M. Cocula et que M. Malvy abandonne la lutte, qui dès lors reste circonscrite entre M. Cocula et M. Rhodes.

A 2 heures, le scrutin est ouvert : il est clos à 5 heures : à 5 h. 1/2, les résultats proclamés sont les suivants :

Inscrits 637. — Votants 630.
Ont obtenu :

MM. Cocula.....	429 voix, élu.
Rhodes.....	162 —
Malvy.....	26 —

M. Cocula est proclamé élu : Aussitôt de formidables acclamations s'élèvent de toutes parts : Vive la République, vive Cocula ! Dehors la foule est énorme : elle accueille les résultats par d'enthousiastes applaudissements :

M. Cocula, très entouré, remercie les nombreux amis qui l'acclament et le félicitent.

De la préfecture, on se rend au Cercle républicain, où a lieu la réception du nouveau sénateur, par les membres de ce cercle et par de nombreux délégués sénatoriaux républicains.

Là, M. Costes félicite M. Cocula de l'éclatant succès qu'il vient de remporter. Très ému, M. Cocula remercie M. Costes de ses excellentes paroles et les électeurs qui lui ont accordé toute leur confiance.

MM. Pauliac, sénateur, Bergougnoux, ancien maire de Gramat, Talou, conseiller général et Vilars, prononcent à leur tour de chaleureux discours qui sont très applaudis.

A 7 heures, la réception s'est terminée aux cris de vive la République.

En ville, le succès de M. Cocula a été accueilli avec joie.

Tous les républicains se montraient satisfaits du résultat de cette journée, qui consacrait une fois de plus le triomphe de la vraie République.

A notre tour, nous qui avons soutenu de toute l'ardeur de nos forces et de nos convictions la candidature de M. Cocula, nous nous réjouissons du succès obtenu, et en adressant au nouvel élu nos plus cordiales félicitations, nous tenons à remercier les délégués d'avoir fait dimanche une si bonne besogne.

Vive la République.
Le Journal du Lot
Commission départementale
Séance du 7 Juillet 1901
Présents : MM. Iscard, président : Pra-

dines, Laparra, Longpuech, Peyrichou et Relhié, secrétaire.

Absent : M. Cocula, excusé.
M. le Préfet assiste à la séance.

La commission a statué sur les affaires suivantes :

Mayrinhac-Lentour. — Chemin vicinal ordinaire n° 7. Avant-projet. Approuvé. Utilité publique.

Saint-Céré. — Chemin ordinaire n° 5. Avant-projet. Approuvé. Utilité publique.

Sénaillac (Latronquière). — Chemins vicinaux ordinaires. Remaniement du classement. Approuvé.

Uzech. — Chemin vicinal ordinaire. Remaniement du classement. Approuvé.

Brengues. — Chemins ruraux. Reconnaissance des chemins ruraux n°s 1, 2, 3, 4 et 5. Adopté.

L'Hospitalet. — Déclassement de 3 chemins vicinaux ordinaires. Approuvé.

Emprunt départemental. — Programme de 1901. Autorisé.

Relevé des mandats émis en mai et en juin. — Acte est donné.

Assistance médicale. — Pensions. Hironnelle, à Sénaillac, 120 fr. Jean Capus, de Felzins, 120 fr. J. Bousquet, à Flaugnac, 120 fr. Lacam, à Brengues, 100 fr.

Le transport des tomates sur le réseau des chemins de fer d'Orléans

Les Compagnies des chemins de fer d'Orléans et du Nord mettent en vigueur à partir du 7 Juillet, un tarif d'exportation nouveau pour les transports de tomates expédiées de la Vallée de la Garonne sur les marchés Anglais.

Ce nouveau tarif est ainsi conçu : Tomates emballées par wagon chargé d'au moins 4.000 kil. ou payant pour ce poids. De Marmande-Tonneins Agen et Montauban à Boulogne, Calais, Dunkerque : par 1,000 kilogram. 40 fr.

Ce prix de 40 fr. comprend les frais de chargement, de déchargement, de gare et de transmission. Il est réduit à 38 fr. pour les envois faits à destination du Tréport-Mers.

Ce prix est inférieur à la moitié du tarif ancien et les compagnies prennent d'ailleurs les mesures nécessaires pour accélérer les transports dans la mesure utile.

Il ne paraît pas douteux que ces dispositions nouvelles et avantageuses ne favorisent le développement de cette importante culture dans tout le bassin de la Garonne.

CAHORS

Correspondance

Nous avons reçu samedi soir, trop tard pour pouvoir l'insérer, la lettre suivante :

Cahors, 6 juillet 1901

Monsieur le Directeur.

Je vous serai obligé de vouloir bien insérer aujourd'hui dans votre journal les lignes suivantes :

Mes chers électeurs,

Je ne serai pas candidat au conseil d'arrondissement, le 21 juillet prochain. Mes occupations et ma santé actuellement m'empêchent de vous demander le renouvellement de mon mandat; mais je tiens à vous remercier des nombreux suffrages, dont vous m'avez honoré pendant trois élections successives, et à vous dire que rentré dans les rangs, je reste avec vous, et au milieu de vous, le serviteur dévoué de la cause républicaine.

D^r VALETTE

Nécrologie

Monsieur Antoine-Cyprien Calmon, peintre-sculpteur, professeur de dessin est décédé subitement à Cahors, samedi soir. Les obsèques ont eu lieu hier au milieu d'un concours immense de population.

Nous prions sa famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Sur la tombe, deux discours ont été prononcés par M. Maurellet, inspecteur d'Académie et M. Greil, Président du Tribunal de Commerce. Nous sommes heureux de les publier ci-après.

DISCOURS DE M. MAURELLET

Au nom de l'Université, au nom du personnel et des élèves du collège de jeunes filles et de l'école normale d'instituteurs de Cahors, j'ai le devoir de venir rendre un dernier hommage à la mémoire de celui qui, pendant de longues années, a exercé avec tant de distinction et de dévouement, les fonctions de professeur de dessin dans ces deux établissements.

Ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Toulouse où il avait développé, par de sérieuses études, ses remarquables dispositions naturelles, M. Calmon s'était fixé de bonne heure dans la ville de Cahors.

Il y fonda un atelier de sculpture qui devint très prospère et lui valut une grande notoriété. Mais il ne devait pas se confiner longtemps dans ces travaux d'un genre tout particulier. Il ne tarda pas à aborder la statuaire et la peinture. Son tempérament d'artiste le portait vers les grands sujets et il y donna toute la mesure de son talent. Qui n'a admiré, à Cahors, le monument élevé à la mémoire des mobiles du Lot, où il a su rendre avec tant d'expression et de force, l'énergie farouche est le suprême effort du soldat blessé qui veut lutter jusqu'au bout pour sa patrie ? On connaît moins peut-être les fresques, d'une touche large et puissante, qui décorent une des salles de l'école normale d'instituteurs et la chapelle du collège des jeunes filles. Elles sont l'œuvre d'un peintre savant, épris du grand art de l'idéal. Les bustes qui ornent la salle des illustres à la Préfecture, les statues allégoriques et le buste du monument de Fénélon, tant d'autres œuvres enfin, remarquables à plusieurs titres, et toutes destinées à célébrer les gloires ou les souvenirs historiques du Quercy, ont consacré sa réputation et révélé la souplesse et la diversité de son talent.

Lorsque fut créée l'Ecole normale d'instituteurs et, plus tard, quand s'ouvrit le collège de Jeune filles, M. Calmon se trouva tout naturellement désigné pour faire l'éducation artistique des élèves de ces deux maisons. Il s'acquitta de cette tâche avec l'autorité que donnent une science profonde, une méthode sûre, un goût très vif pour ces fonctions. Il avait le respect et l'affection de ses élèves qui garderont un souvenir reconnaissant ému de son dévouement et de sa bonté. Ses chefs appréciaient la haute valeur de son enseignement et la conscience scrupuleuse qu'il apportait à l'accomplissement de ses devoirs professionnels. Pendant les longs mois qu'a duré la maladie qui devait l'emporter, il était surtout préoccupé de son service; il se raidissait contre le mal qui le forçait parfois à l'inaction et souvent même nous avons dû modérer son ardeur et l'engager à prendre un repos nécessaire. Il avait trop présumé de ses forces et la mort l'a frappé en plein labeur. Le jour même où il succomba à une dernière atteinte, il avait fait sa classe et au collège et à l'école normale. Il est parti en nous laissant l'exemple d'un vaillant qui a consacré sa vie tout entière au travail.

Puisse notre sympathie profonde et l'hommage que nous rendons au maître disparu, apporter quelques consolations à sa famille, au deuil de laquelle nous nous associons de tout cœur !

DISCOURS DE M. GREIL

Nous venons d'accompagner à sa dernière demeure Antoine-Cyprien Calmon, et nous ne voulons pas laisser fermer sa tombe sans dire à ce cher et affectionné ami un douloureux adieu.

Nous ne parlerons pas de ses grands talents de peintre, de sculpteur, de dessinateur. Nous nous bornerons à dire quelques mots de son rôle de magistrat consulaire.

Les électeurs de l'arrondissement de Cahors l'avaient choisi plusieurs fois, d'abord pour juge suppléant et après pour juge titulaire du tribunal de commerce de cette ville.

Nous pouvons affirmer qu'il a toujours rempli ces fonctions avec le zèle et le dévouement d'un homme de devoir avant tout, car, malgré les autres mandats qu'il avait à remplir, il consacrait tout le temps nécessaire à l'œuvre si complète et souvent si absorbante des tribunaux de commerce.

Il avait été forcé depuis quelques mois de délaisser ses fonctions de juge consulaire par suite d'une maladie dont il avait été atteint, mais il espérait et nous nous plaignions à espérer qu'il pourrait les reprendre bientôt.

Malheureusement une fatale mort subite, nous a ravi avant-hier au soir ce collègue si capable, au caractère si aimable et si accueillant, au cœur si profondément bon. Ce n'est pas seulement en mon nom que je rends hommage à ses qualités, c'est aussi au nom des membres de notre tribunal, tous comme moi ont été douloureusement touchés par cette perte cruelle, et nous apportons sur cette tombe un dernier et suprême adieu à notre cher collègue Calmon.

Nous adressons à son épouse, que la douleur accable, et à ses deux fils l'expression de nos regrets et de nos affectueuses condoléances.
Ami Cyprien, adieu !

Fête Nationale du 14 juillet 1901

Nous avons reçu ce soir, de la mairie, le programme de la fête du 14 juillet. Nous le publierons jeudi.

GRANDES COURSES DE VÉLOCIPÈDES

Les grandes courses internationales de vélocipèdes organisées par le « Vélo-Sport Cadurcien », auront lieu le 28 juillet 1901, au Vélodrome des Allées Fénélon.

Volet le programme :

1^{re} course, départementale — Championnat professionnel du Lot (Vitesse) — Bicyclettes, (2,000 mètres) : Deux prix offerts par l'U. V. F. 1^{er} Prix : 30 fr. et Diplôme comportant le titre de champion professionnel du Lot (vitesse) pour 1901. — 2^{me} Prix : 20 fr.
2^{me} course — Régionale — Championnat amateur régional (vitesse) — Bicyclettes. (2,000

mètres) — 3^{es} prix : Médaille d'or offerte par l'U. V. F.

Réservée aux amateurs de la 11^{me} région comprenant les départements du Lot, de l'Aveyron, de la Lozère, du Tarn-et-Garonne, du Tarn, de l'Hérault, du Gers, de la Haute-Garonne, de l'Aude, de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées Orientales.

1^{er} Prix : Médaille d'Or et diplôme comportant le titre de Champion amateur de la 11^{me} région (Vitesse) pour 1901. — 2^{me} Prix : Médaille de Vermeil. — 3^{me} Prix : Médaille d'Argent.

3^{me} Course — Grand prix du Midi — Internationale — Bicyclettes : (2,000 mètres) : Trois prix offerts par les commerçants de la ville et le V.-S.-C. : 1^{er} Prix 500 fr. — 2^{me} Prix : 300 fr. — 3^{me} Prix : 200 fr.

4^{me} Course — Deuxième internationale — (2,000 mètres) — 3^{es} prix : Réservée aux coureurs du Grand Prix du Midi et non classés dans cette course : 1^{er} Prix : 100 fr. — 2^{me} Prix : 80 fr. — 3^{me} Prix : 70 fr.

5^{me} Course — Military — Bicyclettes : (2,000 mètres) — 5^{es} prix : réservée aux militaires du 17^{me} corps d'armée : 1^{er} Prix : Objet d'art (valeur 30 fr.) ; 2^{me} Prix : Objet d'art (valeur 25 fr.) ; 3^{me} Prix : Objet d'art (valeur 20 fr.) ; 4^{me} Prix : Objet d'art (valeur 15 fr.) ; 5^{me} Prix : Objet d'art (valeur 10 fr.).

6^{me} Course — Internationale — Tandems : (2,800 mètres) ; Trois prix offerts par la Ville de Cahors : 1^{er} Prix : 200 fr. — 2^{me} Prix : 120 fr. — 3^{me} Prix : 80 fr.

Caisse nationale d'épargne postale

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois de juin 1901

Versements reçus de 1,308 déposants, dont 349 nouveaux	243,613 83
Remboursements à 644 dép. dont 113 pour solde.....	202,608 26
Excédent des versements	41,005 57

Accident de voiture

Hier, vers 2 heures de l'après-midi, une petite voiture attelée à un âne sur laquelle se trouvaient M. Léopold Palame, propriétaire, et deux fillettes, montait le boulevard, quand à la hauteur du Bazar du Lot, débouchant de la rue de la Liberté, un omnibus vint heurter la petite voiture, qui fut renversée.

M. Palame et les deux fillettes furent projetés sur le sol, mais par le plus grand des hasards, à part quelques égratignures insignifiantes, le mal s'est borné là.

A maintes reprises, nous avons dit ici, même, ce que nous pensions au sujet de l'allure de certains attelages dans notre ville, notamment sur nos boulevards, seule promenade des cadurciens.

Aussi, insister, est devenu presque inutile, puisque l'on attend sans doute quelque écrasement sensationnel avant de réglementer l'allure des voitures, bicyclettes et automobiles.

Musée vivant

Le Musée Vivant a débuté dimanche à Cahors.

Son séjour dans notre ville sera de très courte durée : en outre de la *Passion*, il donnera un groupe : *La Défense du foyer*, d'après un bas relief de Falguières, *Le Printemps*, *l'Été*, tableaux allégoriques médaillés au salon, le *serment des 3 Horaces*, le *serment des 3 Curiaques*, *Petrone recevant la visite de Marius Vincius*, tableau tiré de « Quo Vadis ». *Les naufragés implorant du secours*. *Le Peuple de Jérusalem*, *Druidesse cueillant le gui* et autres tableaux modernes ; *Boer en sentinelle perdue*, *Femme Boer aux avant-postes*, *Boer et Anglais*.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 6 juillet au 9 juillet 1901

Naissances

Rouquet Henriette-Baptistine, rue du Lycée, 16.
Rossignol Auguste-Firmin, rue des Remparts, 44.
Aguzou Pierre-Henri-Maurice, boulevard Gambetta, 28.

Publications de mariages

Crabot Louis-Emile, clerc d'huissier, et Garrigou Gabrielle, sans profession.
Farge Amédée-Jean, et Batisse Agathe-Marie, sans profession.

Décès

Calmon Cyprien-Antoine, cultpeur, 64 ans, rue du S'minaire, 3.
Bessières Michel, cultivateur, 75 ans, à l'hospice
Miquel Marie, veuve Courderc 79 ans, à Bayudou.
Delpech Léonie, épouse Huillet, 18 ans, tailleuse, rue des Maures, 11.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	minima	maxima		
5 Vend.	+13	+24	769	Beau
6 Sam.	+13	+21	768.5	Beau
7 Dim.	+16	+29	768.5	Beau
8 Lundi	+17	+29.5	765.5	Beau
9 Mardi	+17	+30	763.5	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable.

D^r HERBEAU.

Arrondissement de Cahors

FRAYSSINET-LE-GÉLAT. — Courses de bicyclettes. — Le 14 Juillet jour de Fête Nationale, auront lieu à Frayssinet-le-Gélat des courses de bicyclettes.

Les coureurs qui désirent y participer sont priés d'adresser, sans retard, leur adhésion à M. Delsuc Marcel, à Frayssinet-le-Gélat. Il sera distribué des prix importants dont on fera incessamment connaître la valeur.

LIMOGNE — A cause des travaux des champs, la foire de samedi n'a pas été très importante. Néanmoins le foirail aux bœufs était bien garni. Il s'est traité pas mal d'affaires aux mêmes cours que les précédentes.

Blé 15 fr. l'hectolitre.

Avoine 10 et 11 fr. l'hectolitre.

Volaille 0 fr. 75 le 1/2 kilo.

Œufs 0 fr. 40 la douzaine.

Par suite des dernières pluies il y avait une forte augmentation sur les oisons et canards

Arrondissement de Figeac

AUTOIRE. — Pendue. — Vendredi soir, Mme Molène, d'Autoire, canton de Saint-Céré, a été trouvée pendue dans sa cuisine.

M. le docteur Delprat n'a pu que constater le décès, qui devait remonter à cinq heures environ.

On attribue les causes de ce suicide à un dérangement cérébral.

Arrondissement de Gourdon

RÉCEPTION

De M. COCULA, sénateur,

AU CERCLE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE DE GOURDON

Imposante manifestation républicaine

Lundi soir, 8 juillet, après être allé embrasser son vieux père et consacrer les premières heures de son triomphe à Saint-Germain, berceau de sa foi républicaine, M. Cocula était attendu à Gourdon. Il avait annoncé sa visite ; bien rapidement le bruit s'en était répandu en ville, aussi, nombreux

étaient les amis, qui, massés sous les fenêtres du cercle, attendaient impatiemment son arrivée, pour lui manifester leur joie et leur sympathie.

Au cercle, brillamment pavé et illuminé, comme aux plus grands jours de fête républicaine, par les soins de M. Veyres, les amis du nouveau sénateur, convoqués par les soins du Président, s'empressaient d'accourir. Il leur tardait à tous de serrer la main du vieux lutteur, sur le nom de qui, les forces radicales, attirées par une sympathie profonde et par une confiance robuste, guidées par un merveilleux esprit de discipline avaient assuré à la République une de ses plus belles victoires.

Dès 9 heures, les salles regorgeaient de monde ; à 10 heures, M. Cocula arriva par le courrier de Saint Germain. Fusées et bombes signalaient sa venue et lorsqu'il pénétra dans le lieu de réception, escorté de nombreux amis personnels qui étaient allés l'attendre, il fut accueilli par la plus chaleureuse des ovations et la bienvenue lui fut souhaitée par M. Linol, maire de Gourdon, président du cercle. De toutes parts, les mains se tendaient vers lui, il les serra les unes après les autres et lentement, en proie à la plus vive émotion, il parcourut les rangs de ses amis.

Visiblement fatigué par la dure campagne qu'il venait de mener, profondément touché par l'accueil si empressé et si cordial qui lui était fait, M. Cocula prit enfin place à la table d'honneur.

Quelques instants après, lorsque les acclamations se furent calmées, M. le D^r Fontanille, vice-président du cercle, prit la parole et porta au nouvel élu un toast, interrompu souvent par de chaleureux applaudissements. Il dit au vieux lutteur la joie du parti radical, en termes élevés il lui rappela les espérances fondées sur lui et l'impatience de chacun de voir enfin aboutir les réformes promises depuis si longtemps et toujours ajournées.

A peine M. Fontanille avait-il fini de parler, que M. Cocula prit la parole à son tour. Après avoir remercié ses amis accourus et leur avoir dit combien il était touché par la réception imposante qu'ils lui faisaient, il aborda la question politique. Une à une, il mit en relief les grandes questions comprises dans son programme et les développa avec une chaleur communicative.

Enfin, dans une brillante péroraison, après avoir rappelé la mémoire de son regretté prédécesseur, rappelé au milieu d'un succès croissant la lutte que fut sa vie tout entière, pour le triomphe des grands principes, il se proclama, avant tout, l'êlu de la Démocratie rurale.

Interrompu souvent par les applaudissements enthousiastes des auditeurs, ce discours politique, fut suivi d'une parlote où diverses questions furent traitées, notamment l'organisation des comités pour les prochaines élections cantonales et législatives.

A minuit seulement la réunion se ter-

mina. De nouveau, avant la séparation, les mains se tendirent vers celui qui, lutteur acharné, portant haut et ferme le Drapeau de la démocratie rurale, a blanchi sous le harnais, sans une heure de défaillance, toujours à son poste de combat, à l'avant-garde.

Cette soirée, trop tôt terminée au gré de quelques-uns, est fertile en enseignements. Les républicains de Gourdon en garderont le souvenir et c'est, confiants dans l'avenir, les yeux fixés sur celui qu'ils ont choisi pour être leur porte drapeau, qu'ils le suivront dans l'accomplissement de son mandat. Ils savent que, sénateur de Gourdon, ils peuvent compter sur lui, et que jusqu'à la dernière minute, toutes ses forces, toute son énergie tendront au maintien de la discipline républicaine, à la réalisation et au triomphe du programme radical.

Un membre du cercle.

LES QUATRE-ROUTES. — L'élection. — M. Lachize était dans nos murs, avant-hier, jour de foire. S'il avait encore quelques illusions sur les sentiments des républicains à son égard, il est aujourd'hui fixé !... Les électeurs le fuyaient littéralement. C'est à peine si, ici, il y a deux ou trois électeurs qui osent encore le soutenir.

LES QUATRE-ROUTES. — A M. L. — Tous nos regrets, nous ne pouvons insérer, ayant décidé de ne plus nous occuper de ce personnage.

CRESENSAC. — Vendredi dernier, M. Miret, se trouvait dans nos murs. Le même jour M. Lachize était également venu nous voir et devait donner une conférence à 6 heures du soir.

M. Miret fit annoncer, à son de caisse qu'il ferait une réunion à 5 heures.

Aussitôt M. Lachize disparut et les électeurs l'attendirent en vain à 6 heures !

Indice certain du succès qui l'attend ici le 21 juillet !...

M. Miret a été vivement applaudi par les électeurs qui voteront en masse pour la République.

BULLETIN FINANCIER

L'ensemble du marché est défavorablement impressionné par la lourdeur des valeurs métallurgiques et de traction.

Nos rentes font exception et sont en hausse sur la clôture précédente.

Le 3 0/0 a passé de 100,57 à 100,67, le 3 1/2 0/0 de 101,60 à 101,75.

L'amortissable cote 99,55.

La Banque de France est à 3,680.

Le Comptoir national d'escompte est à 577, le Crédit Foncier à 630, le Crédit Lyonnais à 1005 et la Société Générale à 615.

Parmi les Chemins français, le Lyon recule à 1.587, le Nord clôture à 2.031 et l'Orléans à 1.600.

Le Suez cote 3.655.

L'Extérieure recule 71,40, l'Italien à 96,67, le Portugais cote 26,05.

Le Russe 3 0/0 1891 se traite à 85,40.

Le Serbe 4 0/0 s'inscrit à 68,50 et 68,80.

Le Turc D à 24,65 et la Banque Ottomane à 525 n'ont pas sensiblement varié.

Sur le marché en Banque, l'action Pétrole Moesi-Hir se négocie à 250.

L'action Pierre de Verre Garchey a des demandes suivies à 116 et 117,50.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

EAUX MINÉRALES DE CRANSAC (AYEYRON)

Établissement de Bains, Bains russes, Douches et Hydrothérapie de 1^{er} Ordre

EXCLUSIVEMENT ALIMENTÉ AVEC L'EAU MINÉRALE

Sources ROQUES, seules approuvées par l'Académie de Médecine (Décret Ministériel, 29 juin 1893)

(Eaux calcaréo-sulfatées-magnésiennes chlorurées) purgatives, diurétiques, dépuratives. Souveraines dans les affections du foie, des reins et du tube digestif. Efficaces dans les cas de fièvres rebelles, paludéennes, intermittentes contractées aux colonies.

ETUVES NATURELLES, seules en Europe, alimentées par les émanations caloriques et sulfureuses de la montagne embrasée.

Incomparables, combinées avec les eaux en boisson, dans le traitement du rhumatisme de toute sorte, névralgies, goutte, etc.

Hôtel thermal (HOTEL ROQUES), dans le parc des sources, table d'hôte depuis 4 francs par jour chambre comprise, casino-théâtre, promenades, excursions.

Expéditions toute l'année par caisse, 60 centimes le litre, en bonbonne, 40 centimes. — L. ROQUES, Directeur.

SAISON 1^{er} JUILLET 30 SEPTEMBRE

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 189

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXV

UN BON DIABLE

Cependant, elle ne s'amusa pas ; elle éprouva un peu d'ennui.

— Tous ces hommes-là sont stupides ! Ils n'ont pas la moitié du talent de ce soldat ! — se dit-elle, une fois en quittant un archiduc autrichien et un diplomate russe.

Puis elle sourit légèrement en jouant de l'éventail et en pensant à l'horreur qu'éprouvait la triade d'élégants conquérants qui l'entouraient, s'ils savaient qu'elle les trouverait plus ennuyeux qu'un brigadier de Chasseurs d'Afrique ?

Mais ils ne lui disaient que des choses dont elle était fatiguée depuis longtemps ; tandis que lui l'avait entretenue de choses qui lui étaient totalement inconnues, de choses réelles, terribles, vivantes, fortes, désolantes ; fortes comme la vie, désolantes comme la mort.

— Châteauroy et ses chasseurs ont reçu leur ordre de route — dit en ce moment une voix derrière elle.

— Vraiment ? — dit un autre. — Châteauroy n'est jamais si heureux que lorsqu'il s'en va en guerre. Quand partent-ils ?

— Demain, au lever du jour.

— On se bat donc toujours ici ?

— Oh ! oui. Nous y perdons même assez d'hommes. Seulement les journaux recevraient un communiqué ou quelque chose de pire, s'ils s'avaient à le dire en France. Voyez donc comme cette soubrette est charmante !

La princesse Corona écoutait ; et son attention était aussi loin de l'archiduc et du diplomate que de la soubrette.

Elle resta longtemps absorbée, considérant les miniatures de son éventail.

Au même moment, le long des rues éclairées d'Alger, Cigarette, semblable à la fois à une fée et à une furie, s'enfuyait, et répandait la grande nouvelle.

Elle aimait la bataille, la charge l'harmonie sauvage du clairon, le bruit de la marche, les fanfares de triomphe après la fusillade, la vue des aigles se précipitant au milieu du carnage, les hurrahs sauvages de la victoire.

Elle les aimait de tout son cœur et de toute son âme, et elle courait en ce moment par cette nuit étoilée et suffoquée en criant : « — La guerre ! la guerre ! » — et en chantant aux soldats enthousiasmés une *Marseillaise* improvisée par elle, toute en argot et en grammaire de caserne ; mais entraînée comme un clairon par la manière dont elle la chantait, en agitant un drapeau tricolore au-dessus de sa tête.

XXVI ZARAILA

Il est midi.

Depuis les premiers rayons du jour, la fusillade fait rage... bien loin dans l'intérieur, presque sur la limite du grand désert, dans cette terrible saison où l'air est brûlant le jour, glacial la nuit, le carnage n'a pas cessé durant des longues heures sous un ciel sans nuages, d'un bleu d'acier.

Les Arabes avaient surpris un campement français établi au centre d'une plaine aride appelée Xaraila.

Cette fois, la vigilance du vainqueur avait été mise en défaut ; cette fois le camp franc avait été surpris à l'improviste.

Cecil, éveillé tandis que tous ses camarades dormaient autour de lui, était étendu.

Il avait dirigé le service des fourrageurs la veille, et, certes, ce service obscur était en ce pays une fatigue harassante.

Les chevaux souffraient cruellement, les hommes supportaient mille privations.

Le foin pour les premiers était rare et mauvais ; les rations des derniers, trop souvent réduites, leur étaient encore quelquefois enlevées par les maraudeurs ennemis.

Jusqu'alors, la campagne avait été infructueuse, tout en ayant entraîné de grandes pertes sensibles dans d'inombrables et obscures escarmouches qui n'avaient pas eu d'autres résultats que d'arroser de sang le sol africain.

A la vérité, la France remplissait les vides aussi vite qu'ils se produisaient : le *Moniteur* ne ferait allusion aux opérations actuelles que

lorsqu'il pourrait publier un bulletin triomphant, quand les Arabes auraient été repoussés et poursuivis jusqu'aux frontières du Sahara.

Quoique leurs sacrifices demeurassent inconnus, les pauvres enfants qui combattaient et souffraient avaient l'amour de la guerre et de la France ; ils n'en combattaient pas moins admirablement, là où leur destin probable était de servir de pâture aux chacals et aux milans, que leurs pères n'avaient combattu sous les aigles du premier Empire, quand le héros conscrit d'aujourd'hui était le brillant général de demain.

Cecil était donc éveillé tandis que tout le camp dormait encore.

Flic-Flac, roulé et endormi à ses pieds tressaillit, s'agita et se mit à grogner.

Il se leva et, le petit chien le suivant, il mit la tête hors de la tente.

Il savait que la sentinelle la plus vigilante de l'armée n'avait pas, pour deviner la présence même lointaine de l'ennemi, l'instinct de *Flic-Flac*.

Il jeta un regard perçant du côté du Sud ; le caniche continuait à grogner ; ce nuage confus, à une grande distance, attira son regard.

Était-ce un troupeau en marche, une brume flottante, un jeu de l'ombre entre la nuit et l'aurore ?

Il regarda avec plus d'attention ; puis il comprit instantanément que le danger était imminent ; et aussitôt, semblable à la fanfare d'un clairon, son cri d'alarme retentit dans le camp désarmé et endormi.

(A suivre.)

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VIII

LE JUIF YACOPOULO

— Vous voyez ce juif, fit-il. Cette nuit, je m'éloignerai avec lui. Vous nous suivrez à distance, pour voir le chemin que nous suivrons et l'endroit par où nous entrerons dans la ville. Si je n'en sortais pas, vous vous rappelleriez l'endroit pour le faire connaître au général, et l'homme pour le tuer...

Hussein et Kabatchi regardèrent Yacopoulo, d'un air qui le fit frémir, et se retirèrent.

Les heures furent lentes pour le juif, qui commençait à peser toutes les suites de l'aventure. Il ne voyait plus l'affaire aussi belle, le gain était dérisoire auprès des risques courus et Yacopoulo aurait désiré pouvoir rompre le marché.

Il dut pourtant, la nuit venue, guider Gogos et l'introduire dans sa mesure.

Quand le chef albanais fut dans la cave, où Yacopoulo le supplia de rester quelques heures le Juif remonta près de sa femme, espérant qu'elle saurait lui donner un peu de courage.

Ce fut le contraire qui arriva. Sarah, en

apprenant que Gogos était chez elle, se souvint avec terreur de la visite d'Emprestieros.

— Si mes premières craintes étaient fondées, disait-elle, si cet homme était venu nous épier, vois-tu que ton absence ayant paru louche, on vienne fouiller chez nous, explorer la cave ?

— Tais-toi, femme, il ne faut pas appeler le malheur.

Ecoute, Yacop, c'est trop dangereux. Dis au chef de s'en aller, préviens-le que nous sommes surveillés...

La trappe de la cave se souleva, Gogos en émergea, pris pied sur le sol et s'avança vers Yacop et sa femme.

— Je ne partirai pas d'ici sans, sans avoir accompli mes desseins. Je vous avertis que si vous me donnez lieu de vous suspecter, l'un ou l'autre, je vous tue impitoyablement. Donc, plus de discussion inutile. Efforcez-vous, plutôt, de me seconder de votre mieux, c'est le seul moyen de sauvegarder votre existence et vos intérêts.

Yacopoulo n'écoutait plus. Il s'était précipité vers sa porte, l'avait entre-bâillée et avait regardé au dehors avec effarement.

— Retirez-vous, seigneur, dérobez-vous à la vue des indiscrets. On peut entrer ici, d'un moment à l'autre, et si vous étiez découvert, je ne donnerais pas un talaris de votre tête et des nôtres.

— S'il vient des indiscrets, je saurai les recevoir, remets-en à moi. Mais je suis fort mal dans ta cave puante et les paroles que je t'ai entendu prononcer, tout à l'heure, me

donnent à penser. Je ne descendrai qu'après m'être assuré de ta fidélité.

— Vous pouvez compter, seigneur. Je vous le jure sur les os de mes pères.

— Tu parlais comme un fou, il n'y a qu'un instant. Crois-tu sauver un cheveu de ta tête, en me livrant aux Grecs ? Songe donc que dix mille hommes entourent Missolonghi, qu'ils reçoivent constamment des renforts et des vivres. Ici, c'est la famine, la destruction lente et vive des défenseurs, par nos attaques répétées et par la disette. Fatalement, Omer Vrione entrera ici, et si tu m'as trahi, tu expireras dans les plus terribles supplices. Si, au contraire, tu restes coi et suis exactement mes ordres, c'est la fortune et la sécurité.

— Oui, seigneur, je serais votre esclave, votre chose ; mais je vous en supplie retirez-vous !

— Je vais calmer tes craintes, mais j'entends que tu me procures des vêtements sous lesquels je puisse, la nuit venue, me risquer à travers la ville. Tu m'accompagneras.

Les yeux de Yacopoulo papillotèrent et il sentit ses jambes se dérober sous lui.

— Je vous obéirai, seigneur.

Bakolas le fixa d'un regard impérieux, sous lequel il le tint courbé quelques secondes, et quitta la pièce. Yacopoulo, avec une impatience fébrile, rabattit sur lui la trappe de bois, sale et terreuse, qui ne se distinguait pas, par son apparence du sol battu.

Ah ! femme, femme ! gémit le Juif, la main de Dieu est sur nous ! Serait-ce un châtement ? Sarah avait perdu l'usage de la parole. Elle

s'était laissé choir sur une natte de sparterie, et sa terreur ne se traduisait que par une prostration de tout le corps et l'égarément des yeux.

On frappait à la porte que Yacop avait eu soin de verrouiller, après avoir inspecté les alentours, quand Gogos s'était dressé en face de lui. Le Juif tressaillit...

— Lève-toi, femme ! Allons, lève-toi !

Il la frappa du pied, sans qu'elle bougeât.

— Eh ! créature stupide, fit-il, en la saisissant par les épaules et en la mettant de force sur ses jambes. Ne vas-tu pas nous trahir par tes airs éfarés !...

Il alla ouvrir.

— Troune de l'air ! vous vous enfermez bien hermétiquement, vieux rat ! Il faut cogner à se démancher le bras, pour se faire ouvrir.

— Entrez, mon ami, entrez, dit le Juif, en reconnaissant le Marseillais ; j'étais occupé à trier quelques hardes...

— C'est bon, vieux grigou, répliqua Hercule, qui employait le charabia dont se servait le Juif dans ses rapports avec les Francs.

Le Marseillais s'était avancé et regardait curieusement autour de lui, tout en humant l'air.

— Hum ! hum ! ça sent une drôle d'odeur chez toi ! dit-il.

Et comme pour rechercher la cause de cette odeur, il explorait les coins, allait, venait, inspectant soigneusement les parois de la pièce.

(A suivre.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE

Exécution de l'article 15 de la loi du 5 mai 1841

AVIS

Par acte passé devant nous, Maire de la commune de Lalbenque, le 25 juin 1901, le propriétaire désigné ci-après a cédé pour l'élargissement du chemin vicinal de grande communication N° 6

SAVOIR :

Le sieur Bousquet, Alexandre, de Lalbenque, 2 m² 90 de patus (section I — 373) 14 m² 40 de sol de grange (section I — 373), moyennant la somme de 524 fr. 50.

Lalbenque le 4 juillet 1901.

Le Maire, GUILHEM.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6°. — Sommaire du 7 juillet 1901.

V^{ss}e Nacla : Chronique. — Camille Flammarion : Le Mois scientifique. — Mathilde Alanic : Miette au théâtre. — Pierre de Lano et Emmanuel Galus : L'homme au capuchon gris (suite). — Hemma-Prosbert : Le château de Reiland (suite). — M^{me} Jean Pommerol : Une femme chez les Sahariennes (suite). — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Henry Sienkiewicz : Une idylle dans la Savane Variétés.

L'art au théâtre

Le 5^e numéro de l'Art du Théâtre vient de paraître chez Schmid, 51, rue des Ecoles à Paris.

Ce numéro, consacré entièrement au chef-d'œuvre de Sienkiewicz, est à proprement parler un *Quo Vadis* par l'image. Images merveilleuses comprenant 7 planches hors texte et trente-six grandes gravures dans le texte. Outre la reproduction des aquarelles et dessins exécutés spécialement pour l'Art du Théâtre, par M. Checoa, le numéro contient des reproductions de la mise en scène de la Porte-Saint-Martin à Paris, du Théâtre Manzoni à Rome, et des représentations Wilson Barrett à Londres, plus un grand nombre de tableaux polonais. Dans le texte nous remarquons une lettre de Sienkiewicz, en fac-similé. Voici d'ailleurs le sommaire de ce merveilleux numéro :

Une lettre de Sienkiewicz à propos de *Quo vadis ?* ; *Quo vadis* en France, par Mieczslas Goltbert ; une couverture illustrée par Checoa ; sept planches hors texte, dont deux planches en couleurs et une eau-forte, d'après les aquarelles de Checoa ; dix croquis dans le texte, de Checoa ; neuf grandes reproductions d'après la mise en scène donnée à Rome l'année dernière au Théâtre Manzoni ; cinq portraits de Mlle Miéris, dans le rôle d'Ennica (Porte-Saint-Martin) ; un portrait de M. Dumény dans le rôle de Pétrone ; une esquisse de Carpezat pour le décor du *Transtévère* (4^e tableau, Porte-Saint-Martin). Une esquisse de

Lemeunier pour le décor du *Cirque* (7^e tableau, Porte-Saint-Martin) ; deux affiches pour les représentations données à Londres par Wilson Barrett ; un portrait de Sienkiewicz par Casimir Pochwalcky ; trois reproductions de tableaux polonais : *Lygie*, par Pierre Stachiewicz ; *La mort de Pétrone*, par Kotarbinski ; *La chapelle de « Quo vadis ? » à Rome*, par Henryk Siemiradzki ; deux reproductions de tableaux du comte Tyszkiewicz ; etc., etc. Prix du numéro : 1 fr. 75.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7°. Sommaire du numéro 2310 du 6 Juillet 1901.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

GRAVURES. — Paris : La course d'automobiles Paris-Berlin : Vue d'ensemble du contrôle. — Départ des coureurs à Champigny. — Le garage des automobiles à Champigny. — M^{me} du Gast, MM. Louis Renault, Marcel Renault. — Edge racontant que l'enveloppe de son pneumatique, en se crevant, s'est logée sur un arbre. — Clément réparant son pneumatique au contrôle de Reims. — Lemaitre (voiture allemande). — Léon Serpolet (voiture à vapeur). — Charron et Degrais. — Départ d'Osmond (tricycle). — Départ de Rivière (motocycle). — La dernière seconde au contrôle. — Giraud et Farman. — Gilles Houzières et Girardot. — Versailles : La fête de Trianon : Le menuet des bergères-Watteau, dessins de M. Parys. — Le lac. — Le chevrier. — Le temple de l'Amour. — A la laiterie. — Le menuet. Un successeur de Vatel, dessins de M. Parys. — Nos mondaines en costumes XVIII^e siècle : La comtesse Bonide Castellane, la comtesse d'Oncieu de la Bâtu, Lady Maghevanam, M^{me} de Bestegny, la comtesse de Kersaint, la vicomtesse de Contades, la comtesse de Chabrilan.

Asie : la pénétration russe en Asie centrale : Samarkand. — Le grand marché de Samarkand. — Le tombeau de Tamerlan. — Un commentateur du Coran dans la rue. — Une chambre à coucher à Samarkand. — La prison et son directeur. — La prière devant la mosquée. — Derviches priant dans le désert. — L'adoration d'Allah en embrassant la terre. C chez le coiffeur à Samarkand.

TEXTE. — Chroniques : * Courrier de Paris, par Ch. Clairville, (illustration de Testevuide) ; Samarkand, par Hix ; La fête de Trianon, par N. Nozeroy ; Le Réveil de Trianon, poésie de Jacques Normand.

Explication des gravures, Echez, Rébus, Revue comique, Petit courrier des Théâtres. Semaine illustrée, par N. Nozeroy ; Sport, par A. Wimille, Courses, par Archiduc, Les Livres, par A. B.

Nouvelle : A la source du bonheur, de Sienkiewicz, traduction de M^{me} L. Ordega, illustrations de Dedina.

Le numéro 50 centimes.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 27 (6 juillet 1901).

1^o Quinze mois dans l'Antarctique. — Le premier Hivernage dans la Banquise australe, par M. Adrien de Gerlache.

2^o A travers le monde : Le French Shore, par Joseph de Clôture.

3^o A travers la nature : Chevaux sauvages et Chevaux de guerre. — Le dressage des chevaux sauvages ou Colts en Californie, par Labadie-Lagrange.

4^o La lutte économique : L'Isthme et le Canal de Suez. — Histoire d'une Œuvre française.

5^o Parmi les races humaines : La population des grands pays d'Europe. — Décroissance relative de la population de la France.

6^o Misrions Archéologiques : Les reliques d'Antinoé.

7^o Les Revues Etrangères : Exploration des Montagnes Rochenses (The Geographical Journal, Londres). — Les Iles Chinoises dépendant du Liao-Tung (Nouvelles de la Société Impériale Russe de Géographie, Saint-Petersbourg). — Les plantes textiles au Congo (Revue des Cultures Coloniales, Bruxelles.)

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^e, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6°.

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatés liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gêlée printanière et l'Œidium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Andracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfatés liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur Agent général de la Compagnie.



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête Nationale du 14 Juillet

Extension de la validité des billets d'aller et retour.

A l'occasion de la fête Nationale du 14 juillet, les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés aux conditions des Tarifs spéciaux G. V. N° 2 et G. V. N° 102. du samedi, 6 Juillet inclus, au mercredi 17 juillet inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du jeudi, 18 juillet.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par les dits Tarifs lorsqu'elle expirera après le dix-huit juillet.

* *

FACILITÉS DONNÉES AUX VOYAGEURS POUR ALLER EN VACANCES SUR LE RÉSEAU D'ORLÉANS.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, délivre des billets d'aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, dans les conditions suivantes :

Ces billets sont délivrés de ou pour Paris pour toute gare du réseau distante de Paris d'au moins 125 kilom. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité des billets est d'un mois, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période.

Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1^{er} Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1^{er} Novembre ou moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

Étude de M^e Albert TASSART, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n° 10, successeur de M^e Mazières

EXTRAIT

D'UNE

demande en séparation de biens

Par exploit du ministère de M^e OLIÉ huissier à Limogne en date du six Juillet 1901 enregistré la dame-Ursule CARNAJAC sans profession épouse du sieur Alexis PEYRE, propriétaire cultivateur avec lequel elle demeure au lieu de Marsa, commune de Beauregard a formé contre ledit sieur Alexis PEYRE sa demande en séparation de biens et M^e A. TASSART, avoué près le tribunal civil de Cahors y demeurant a été constitué pour la demanderesse sur la dite assignation. Pour extrait certifié conforme par moi avoué soussigné à Cahors le huit avril 1901.

Signé : A. TASSART.

Enregistré à Cahors le 1901 folio case reçu un franc quatre-vingt-huit.

Signé : LACHAISE

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.